



## Actions résolues !

**Action 23Le0041:** « Placer des repères de crues aux endroits opportuns afin de maintenir la mémoire du risque ».

Il est indéniable que les inondations de l'été 2021 resteront dans les mémoires. A fortiori pour ceux et celles directement impactés, comme les élèves de l'école communale de Houyet, dont l'école a été fortement endommagée. Lieu où, le 14 octobre, a été apposé une plaque commémorative rappelant la hauteur maximale atteinte par la crue du 15 juillet 2021.

" La mémoire est l'avenir du passé",  
citation de Paul Valéry.

Photos via Madame Lebrun,  
Bourgmestre de Houyet.



## U Saviez-vous que ?

Utilisée pendant longtemps en grande quantité, notamment en Flandre comme fertilisant pour les cultures, on redécouvre depuis quelques années les vertus de l'urine humaine. Un litre d'urine contient environ 6g d'azote, 1g de phosphore et 2g de potassium. Plusieurs sociétés spécialisées dans le traitement à grande échelle de ce liquide biologique se mettent d'ailleurs en place, notamment en France, aux États-Unis, voire en Ethiopie...

Collectivement, la gestion de l'urine constitue un problème d'ordre mondial. Rien qu'en Europe, 6000 milliards de litres d'eau potable sont souillés par 200 milliards de litre d'urine annuellement. Dans le monde, ± 80 % environ des eaux usées sont rejetées sans traitement. Récolter l'urine à la source aurait aussi l'avantage de rendre les procédés de traitement des eaux usées moins intensifs en énergie et moins émissifs en gaz à effet de serre. Mais cela nécessiterait aussi de repenser les systèmes de toilettes permettant de séparer les sables de l'urée et de collecter celle-ci, puis de l'acheminer vers le lieu de stockage et de traitement...

Individuellement, il est également possible d'utiliser ce « déchet » chez soi, comme « engrais du jardinier ». Pour aider à la collecte, il existe divers types de séparateurs d'urine/matières fécales à adapter, par exemple, aux toilettes sèches. Dilué à hauteur de 10% dans l'eau, l'urine va apporter beaucoup d'azote et celui-ci favorise le développement des feuilles qui sont fragilisées par leur finesse, donc plus sensibles aux maladies. La période d'apport d'engrais azoté doit être limitée au printemps pour accompagner le départ végétatif. Toutefois, les légumes-feuilles (choux, bettes...) très gourmands en azote pourront en recevoir au-delà du printemps, durant leur période de croissance. Dans tous les cas, les apports d'urine doivent être arrêtés 1 mois avant les récoltes. Enfin, sachez que l'urine peut aussi être utilisée comme accélérateur de compost ! Que de vertus...



Plus d'infos sur :  
<https://classe-export.com/index.php/actus/56864-lurine-ce-nouvel-or-jaune-qui-pourrait-remplacer-lengrais-chimique/>  
<https://jardinage.lemonde.fr/dossier-3882-utiliser-urine-engrais-jardin-potager.html>

## La DCENN à Villers-sur-Lesse et Jamblinne

Les actions 20Le0166 et 20Le0169 ont été résolues par la DCENN (Direction des Cours d'eau non navigables). Ces anciens ouvrages faisaient obstacle à la libre circulation des poissons respectivement sur le Vachau et sur la Wimbe à Jamblinne et à Villers-sur-Lesse (commune de Rochefort). Le but en aménageant ces obstacles est de permettre aux poissons de se mouvoir librement en remontant le courant afin qu'ils puissent se protéger contre des prédateurs, se nourrir pour croître et atteindre la maturité sexuelle et, in fine, se reproduire pour assurer la pérennité de l'espèce.



20Le0166



Après



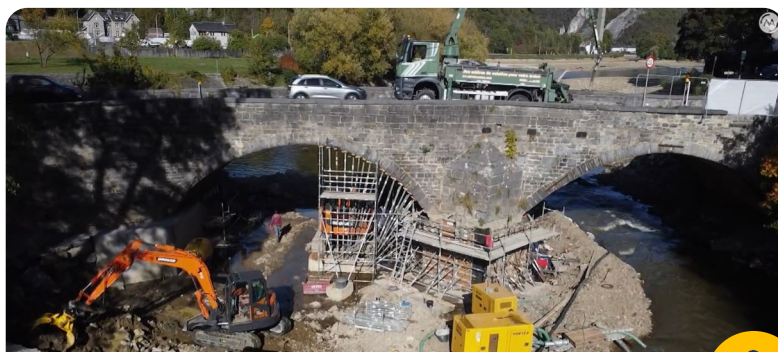
20Le0169

Avant

## Le pont Saint-Jean à Anseremme

Le chômage de la Meuse, terminé le 17 octobre, a permis de procéder aux réparations des parties immergées du pont Saint-Jean, à Anseremme. La baisse du niveau de l'eau (2 m à cet endroit précis), a facilité le nettoyage des berges, l'entretien des barrages et écluses, mais aussi les réparations de certains ponts, nécessitant parfois l'emploi d'engins de chantiers. C'est le cas du pont Saint-Jean, au confluent de la Lesse et la Meuse à Anseremme. Les piles et culées (les appuis qui soutiennent le pont en bord de rive) avaient en effet particulièrement souffert lors des inondations de juillet 2021.

Source : www.matele.be



## A vos agendas !

### SEMAINE DE L'ARBRE 2022

les w-e du 19, 20 et 26, 27 novembre

Sur le sous-bassin, les communes suivantes distribueront des essences indigènes d'arbres :

- Bertrix
- Bièvre (le CRLesse sera présent le samedi 26 en matinée)
- Ciney
- Daverdisse
- Houyet
- Libramont-Chevigny
- Marche-en-Famenne
- Nassogne
- Paliseul: Espace Solmon (le CRLesse sera présent de 9h à 12h)
- Rendeux
- Rochefort
- Saint-Hubert
- Tellin
- Tenneville
- Wellin.



Le w-e du 11-13 Nov, chantier de plantation de haies vives à Marche organisée par les Compagnons Bâtisseurs. Plus d'infos sur : <https://compagnonsbâtisseurs.be/projets/plantation-de-haies-vives-a-marche/>

Jeu 17 novembre à 20h: 2ème session des Rencontres de Furfooz, avec Guy Brasseur, chercheur et ex-directeur du Max Planck Institute for Meteorology (Hambourg) et du National Center for Atmospheric Research (Etats-Unis). Thème de la session : **Vivre à l'anthropocène. Le changement climatique : réalité ou fiction ? Devrons-nous nous adapter ?**  
Infos et inscriptions: [www.lesrencontresdefurfooz.be/](http://www.lesrencontresdefurfooz.be/)

## PGDH3

Les projets des troisièmes Plans de gestion (PGDH3) des parties wallonnes des districts hydrographiques internationaux de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine ont été adoptés par le Gouvernement wallon le 29 septembre 2022. Ils seront soumis à enquête publique du 02 novembre 2022 au 02 mai 2023 inclus.  
Pour donner votre avis, rendez-vous sur : <http://eau.wallonie.be>

